

Expression commune CGT Educ'Action et SUD éducation [CAPPEI-CGT-SUD](#) **Le CAPPEI : une nouvelle casse de la formation spécialisée** Le projet de nouvelle formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s crée une formation unique pour les enseignant-e-s du premier et du second degré. La formation de 300h s'organiserait selon un tronc commun de 144 heures, deux modules d'approfondissement de 52 heures chacun et un module d'adaptation à l'emploi de 52 heures. Il serait possible après la certification de compléter cette formation par 100 heures de modules « d'initiative nationale ». Avec cette nouvelle certification, le ministère entérine la disparition de l'adaptation et des options. C'est une politique qui a largement été développée et assumée depuis 2013 et la loi de Refondation en assurant que la distinction entre enseignement adapté et prise en charge du handicap n'est plus pertinente. Le ministère vise à généraliser l'inclusion sans donner à l'École les moyens nécessaires pour ce faire. Cette disparition de l'adaptation implique logiquement la liquidation des RASED, des SEGPA, des EREA... Le ministère cherche à médicaliser l'ensemble de la difficulté scolaire, niant ainsi qu'une grande partie de ces difficultés ne relèvent pas du champ du handicap. Celles-ci sont pour beaucoup la conséquence de conditions sociales et concernent massivement les enfants des milieux populaires alors que l'École reproduit ou aggrave les inégalités sociales. De plus, la médicalisation entraîne une individualisation du traitement de la difficulté scolaire et son externalisation hors de l'école. Les élèves en grande difficulté scolaire, au lieu d'avoir des enseignements adaptés à leur situation, sont ainsi renvoyés à des traitements médicaux ou paramédicaux ou conduits vers des structures externes au service public d'Éducation. En affirmant vouloir « former des spécialistes entraînant une mutation de l'école vers l'inclusion », l'idée du CAPPEI, à travers le diplôme unique et la référence unique à l'école inclusive, est de former des expert-e-s référent-e-s polyvalent-e-s du handicap. Ainsi, la formation instaure une formation unique où les enseignant-e-s auront à la fois une formation à dominante pédagogique et une formation à dominante relationnelle. Dans ce cadre, le RASED n'est plus efficient pour le ministère et la nouvelle formation ne pourra plus former de maîtres-se-s G rééducateurs/trices. A cela s'ajoute la volonté, une nouvelle fois, de limiter la dépense publique en grignotant le volume global horaire de la formation. En 13 ans, pour le 1er degré, celle-ci est passée de 750 heures pour le CAPSAIS, à 400 h pour le CAPASH et à 300 h pour le futur CAPPEI. Depuis 2004, la formation aura perdu 450 heures ! De plus, nous sommes perplexes vis-à-vis du contenu théorique et du maintien de la formation en alternance qui représente une charge de travail énorme pour les collègues entre la formation à suivre et la mission spécialisée à assurer auprès des élèves. Ce cadre reste lourd pour les collègues qui souhaiteront s'engager dans cette voie. A rebours de tout cela, **les organisations syndicales CGT Educ'Action et SUD Education estiment que le traitement de la difficulté scolaire et la prise en charge du handicap exigent des personnels réellement formés** sur ces questions. **Elles revendiquent une formation différenciée pour chaque mission le plus tôt possible. Elles revendiquent aussi le retour à une vraie formation avec un volume horaire bien supérieur à celui proposé, avec au moins une année de formation théorique sans alternance et une année de pratique accompagnée. Elles revendiquent enfin des moyens à la hauteur des besoins et une réelle transformation de l'École qui permette une vraie inclusion en prenant en compte toutes les dimensions des aides à apporter aux élèves et les avis des équipes pédagogiques. En l'état, nos organisations s'opposent à cette nouvelle certification.**

Documents joints

[CAPPEI-CGT-SUD](#)